

Le coin des Panels

► **Le financement** Le respect des engagements souhaité

C'est jusqu'ici l'un des panels qui a suscité le plus d'intérêt de la part des participants constitués en majorité de producteurs. L'exposé de Cheikh Ndiaye, chef d'agence CNCAS de la zone nord a porté sur le financement octroyé à la Vallée du Fleuve dont l'agence de Ross-Béthio détient 30 à 40% des montants. Il y a aussi d'autres structures privées qui interviennent dans le financement comme le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) qui a clôturé l'exercice 2014 avec 839 000 sociétaires pour un encours d'épargne de 125,6 milliards et une production de crédit de 102 milliards (pour de 132 385 dossiers accordés). La représentante de LOCAFRIQUE a, pour sa part, rappelé l'historique de cette structure qui existe depuis 1977 mais est un peu différente des autres banques. Son crédit est focalisé sur le crédit-bail. Les modalités de paiement sont négociables entre l'acquéreur et la structure.

Quant au nouveau fonds de commercialisation, les participants ont souhaité son application en tenant compte des facteurs qui ont contribué à l'échec des anciens fonds. C'est pourquoi, le nouveau fonds de financement doit être sécurisé.

Les recommandations portent sur la diligence à apporter dans l'instruction des dossiers de campagne et la mise à

temps à la disposition des producteurs des crédits de campagne, la promotion des financements par les chaînes de valeur, la sensibilisation des producteurs sur le produit CMTEA dans le cadre de la mécanisation agricole ainsi qu'à la souscription à l'assurance agricole. Une sensibilisation des producteurs à rembourser les crédits aux dates échues ainsi qu'un plaidoyer auprès des autorités étatiques pour bénéficier des fonds de bonification, de calamité et de commercialisation figurent parmi aussi parmi les recommandations du panel.



► **Assurance agricole** Couvrir les risques



Pionnière dans la couverture des risques et aléas sur la production agricole, la CNAAS a été créée le 28 juillet 2008. Sa clientèle est composée de personnes physiques ou morales qui exercent les métiers de l'agriculture suivant l'article 9 de la LOASP (agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs, etc.), des organisations professionnelles agricoles, des groupements de producteurs agricoles et d'éleveurs, des banques et des IMF intervenant dans le domaine agricole mais aussi de tout organisme opérant dans le domaine agricole ou dans les secteurs connexes.

L'institution propose toute une gamme de polices d'assurance pour couvrir les risques

Le coin des Panels

► Aménagements Le schéma hydraulique du Delta présenté

L'Ingénieur de la SAED Ousmane Fall a retracé l'historique des aménagements hydro agricoles et le développement de l'agriculture irriguée dans le Delta. Dans son exposé, M. Fall affirme que pour assurer convenablement la desserte des périmètres actuels et futurs, il est nécessaire de procéder à une amélioration du réseau hydraulique par le recalibrage et l'endiguement des voies d'eau, de construction d'ouvrages ainsi que la mise en place d'une gestion hydraulique d'ensemble. Il a présenté les 3 grands projets en cours de réalisation dans le Delta dans ce sens.

Le module 1 réalisé dans le cadre du PDMAS a pour objectif de garantir un débit de 40 m³/s dans le réseau des adducteurs à travers des investissements prioritaires pour la sécurisation de 2 500 ha d'irrigation privée localisées dans la Commune de Ross-Béthio et le recalibrage et l'endiguement du Gorom aval sur les deux rives entre l'ouvrage G et la prise du Krankaye (8 km).

Dans le module 2, réalisé dans le cadre de la composante 1, les infrastructures structurantes du Programme de Promotion des Partenariats Rizicoles dans le Delta (3PRD) ont pour objectif de garantir un débit de 50 m³/s dans le réseau des adducteurs à travers des investissements prioritaires pour la viabilisation d'un espace rizicole de 2 500 ha d'exploitations agricoles privées le long du Gorom Aval, rendant possible l'implantation de

périmètres privés entre 5 et 100ha.

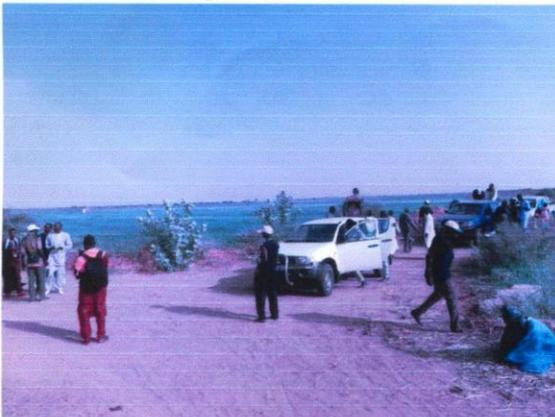
Le module 3 porte sur la Composante Sous-Projet Delta: Irrigation et Gestion des Ressources en eau du Millennium Challenge Account (MCA) – Sénégal avec pour but de garantir un débit de 65 m³/s dans le réseau des adducteurs à travers des investissements prioritaires permettant la mise en valeur de 39 000 ha et faciliter le drainage de 26 000 ha.

M. Fall a aussi abordé le suivi, la sécurisation et la maintenance des ouvrages structurants réalisés par la mise en place de 04 fonds de maintenance



► Découverte La Cuvette de Grande Digue visitée

La première sortie des participants à ces journées a été réservée au casier de Grande Digue. D'une superficie de 2.500 ha, il a été créé en 1975. Sous la conduite du Chef de Secteur de la SAED et du Président du Comité Paritaire, les visiteurs (notre photo) qui ont admiré les belles parcelles de riz, ont eu droit à des explications très détaillées. Les premiers essais de feu Yérim Coly Diop ont semblé t'il eu lieu sur ces terres.



Réalisation : M. NDAO